



Le Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao

COMMUNIQUE AGREMENT TORREFACTEURS DE CAFE

CAMPAGNE 2015-2016

Le Conseil du Café-Cacao invite les opérateurs économiques désireux d'exercer la profession d'exportateur de café torréfié au cours de la campagne 2015-2016, à déposer leur dossier de demande d'agrément au Conseil du Café-Cacao, sis au 20^{ème} étage de l'immeuble CAISTAB.

Les dossiers sont reçus du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 16h, **du 14 au 23 décembre 2015** délai de rigueur.

La liste des pièces à fournir est disponible à l'immeuble CAISTAB au **20^{ème} étage porte 20.23 (Service Juridique, Régulation et Organisations Internationales)** et sur le site www.conseilcafecacao.ci.

Seuls les dossiers reliés et comportant toutes les pièces requises seront reçus et traités.

Les frais de dossier fixés à Cent Mille (100 000) francs CFA, sont dorénavant payés sur le compte **n°121207317305**, ouvert dans les livres de la Société ECOBANK. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le Conseil du Café-Cacao aux numéros suivants :

Tél. : (225) 20 20 27 95/ 20 25 69 64.

La Direction Générale